

« PACK JEUNES »
AIDE A LA PRISE D'UNE LICENCE SPORTIVE DANS UN CLUB HAUT-SAONNOIS

■ Objet

Cette mesure vise à favoriser la pratique sportive en facilitant l'adhésion des élèves de collège à un club du département.

■ Bénéficiaires

Tout élève inscrit dans un collège public ou privé et dont les parents sont domiciliés dans le département.

■ Conditions d'attribution

L'aide est limitée à une adhésion à un club haut-saônois par élève et par année scolaire.
Elle peut être attribuée deux fois au cours du cursus de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

■ Montant de l'aide départementale

Elle s'élève à 50% du coût de l'adhésion dans la limite de 50 €.

■ Procédure

Le dossier est à compléter en ligne sur le site internet du Département : www.haute-saone.fr ou www.mes-services-publics70.fr
Les pièces à fournir en format numérique avec le dossier au nom des parents sont :
le certificat de scolarité, une attestation d'adhésion au club mentionnant le montant de la cotisation, un RIB des parents à l'adresse actuelle, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité du jeune.